



*Janus-Bonaz & Associés*

Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
SARL au capital de 114 000 Euros  
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

**Claude JANUS**

**Maurice BONAZ**

Experts Comptables diplômés  
Inscrits au Tableau de l'Ordre  
de la Région de Lyon  
Commissaires aux Comptes  
Membres de la Compagnie  
Régionale de Grenoble

*Association Naître et  
Devenir*

*CHU de Grenoble,  
Bâtiment de la Direction de la  
Tronche*

*Avenue du Grésivaudan*

**38700 LA TRONCHE**

Siège :  
57 bis, boulevard des Alpes  
38240 MEYLAN  
Téléphone : 04 76 90 62 25  
Télécopie : 04 76 90 80 68  
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES**

Sur l'exercice clos le 31/12/2011



*Janus-Bonaz & Associés*

Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
SARL au capital de 114 000 Euros  
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

*Association Naître et Devenir*

*CHU de Grenoble,  
Bâtiment de la Direction de la Tronche  
Avenue du Grésivaudan*

**Claude JANUS**  
**Maurice BONAZ**

Experts Comptables diplômés  
Inscrits au Tableau de l'Ordre  
de la Région de Lyon  
Commissaires aux Comptes  
Membres de la Compagnie  
Régionale de Grenoble

**38700 LA TRONCHE**

*Lieu d'inscription : Préfecture de Grenoble*

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Siège :  
57 bis, boulevard des Alpes  
38240 MEYLAN  
Téléphone : 04 76 90 62 25  
Télécopie : 04 76 90 80 68  
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr

**Exercice clos le 31/12/2011**

*JB*



*Janus-Bonaz & Associés*

Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
SARL au capital de 114 000 Euros  
R.C.S. Grenoble B 304 390 233

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

**Claude JANUS**

**Maurice BONAZ**

Experts Comptables diplômés  
Inscrits au Tableau de l'Ordre  
de la Région de Lyon  
Commissaires aux Comptes  
Membres de la Compagnie  
Régionale de Grenoble

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de commerce.

Fait à Meylan, le 21 février 2012

Le commissaire aux comptes,

SARL JANUS-BONAZ et Associés,

Maurice BONAZ

Siège :  
57 bis, boulevard des Alpes  
38240 MEYLAN  
Téléphone : 04 76 90 62 25  
Télécopie : 04 76 90 80 68  
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr



*Janus-Bonaz & Associés*

Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
SARL au capital de 114 000 Euros  
R.C.S. Grenoble B 384 360 233

*Association Naître et Devenir*

*CHU de Grenoble, Bâtiment de la Direction de la  
Tronche Avenue du Grésivaudan*

**Claude JANUS**

**Maurice BONAZ**

Experts Comptables diplômés  
Inscrits au Tableau de l'Ordre  
de la Région de Lyon  
Commissaires aux Comptes  
Membres de la Compagnie  
Régionale de Grenoble

**38700 LA TRONCHE**

*Lieu d'inscription : Préfecture de Grenoble*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Siège :  
57 bis, boulevard des Alpes  
38240 MEYLAN  
Téléphone : 04 76 90 62 26  
Télécopie : 04 76 90 80 68  
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr

**Exercice clos le 31/12/2011**



## Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
SARL au capital de 114 000 Euros  
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association Naître et Devenir, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- La justification de nos appréciations
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

**Claude JANUS**  
**Maurice BONAZ**  
Experts Comptables diplômés  
Inscrits au Tableau de l'Ordre  
de la Région de Lyon  
Commissaires aux Comptes  
Membres de la Compagnie  
Régionale de Grenoble

Les comptes annuels établis selon le référentiel français ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Siège :  
57 bis, boulevard des Alpes  
38240 MEYLAN  
Téléphone : 04 76 90 62 25  
Télécopie : 04 76 90 80 68  
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr



## Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
SARL au capital de 114 000 Euros  
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

### II. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9, 1<sup>er</sup> alinéa du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note « tableau de suivi des fonds associatifs » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des fonds associatifs et des résultats sous contrôle de tiers financeurs.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

**Claude JANUS**

**Maurice BONAZ**

Experts Comptables diplômés  
Inscrits au Tableau de l'Ordre  
de la Région de Lyon  
Commissaires aux Comptes  
Membres de la Compagnie  
Régionale de Grenoble

### III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Meylan, le 21 février 2012

Le commissaire aux comptes,

  
SARL JANUS-BONAZ et Associés,

Maurice BONAZ

Siège :  
57 bis, boulevard des Alpes  
38240 MEYLAN  
Téléphone : 04 76 90 62 25  
Télécopie : 04 76 90 80 68  
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr

**BILAN**

**COMPTE DE RESULTAT**

**ANNEXES**

**BILAN ACTIF**

	31/12/2011			31/12/2010
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 666	4 666		
Autres immobilisations corporelles	370	370		
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>5 036</b>	<b>5 036</b>		
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances d'exploitation (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	504		504	60 871
Valeurs mobilières de placement				60 333
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	70 562		70 562	24
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>71 066</b>		<b>71 066</b>	<b>121 228</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>76 102</b>	<b>5 036</b>	<b>71 066</b>	<b>121 228</b>
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

**BILAN PASSIF**

		31/12/2011	31/12/2010
		Net	Net
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>			
<b>Fonds propres</b>			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecart de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		17 809	17 809
Report à nouveau		9 088	11 132
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)</b>		12 811	9 213
<b>Autres fonds associatifs</b>			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
<b>TOTAL</b>	<b>(I)</b>	<b>39 708</b>	<b>38 154</b>
<b>Comptes de liaison</b>	<b>(II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL</b>	<b>(III)</b>		
<b>FONDS DEBIES</b>			
Sur subventions de fonctionnement		600	5 340
Sur autres ressources			
<b>TOTAL</b>	<b>(IV)</b>	<b>600</b>	<b>5 340</b>
<b>DETTES (1)</b>			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			50 056
Emprunts et dettes financières divers (3)		35	28
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 528	5 697
Dettes fiscales et sociales		21 696	21 953
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		1 500	
Produits constatés d'avance (1)			
<b>TOTAL</b>	<b>(V)</b>	<b>30 758</b>	<b>77 734</b>
Ecart de conversion passif	<b>(VI)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I à VI)</b>	<b>71 066</b>	<b>121 228</b>
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		30 758	77 734
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			50 056
(3) dont emprunts participatifs			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

**COMPTE DE RESULTAT**

		31/12/2011	31/12/2010
		Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Prestations de services			
<b>MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		217 646	202 802
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		2 170	2 634
Collectes			
Cotisations			
Autres produits		0	3
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>(I)</b>	<b>219 816</b>	<b>205 439</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)		88 085	76 911
Impôts, taxes et versements assimilés		1 787	2 281
Salaires et traitements		83 962	75 825
Charges sociales		36 679	33 518
Autres charges de personnel			
Dotations aux amortissements sur immobilisations		2 044	2 992
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		6	99
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>(II)</b>	<b>212 563</b>	<b>191 627</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(I-II)</b>	<b>7 253</b>	<b>13 813</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)		
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		846	96
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>(V)</b>	<b>846</b>	<b>96</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>(VI)</b>		
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(V-VI)</b>	<b>846</b>	<b>96</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>(I+II+III+IV+V-VI)</b>	<b>8 099</b>	<b>13 908</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

		31/12/2011	31/12/2010
		Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion			4 539
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>			<b>4 539</b>
<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>			<b>4 539</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)		28	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		<b>220 662</b>	<b>205 535</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		<b>212 591</b>	<b>196 165</b>
<b>5- SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		<b>8 071</b>	<b>9 369</b>
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		5 340	683
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		600	840
<b>6- EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>12 811</b>	<b>9 213</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
<b>Produits</b>			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
<b>TOTAL</b>			
<b>Charges</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011 dont le total est de 71 065.94 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 12 810.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le bureau de l'association.

### Conventions comptables

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont comptabilisés en intégralité l'année de l'acquisition de l'immobilisation concernée. La charge correspondant à l'acquisition de l'immobilisation est ainsi comptabilisée l'année au cours de laquelle la décision de financement a eu lieu.

### Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'association (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)
- données spécifiques à l'association (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales)
- taux d'actualisation retenu à 2.25%

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

### Droits individuels à la formation

Les droits acquis par les salariés au regard du droit individuel à la formation (DIF) à la date de clôture et non utilisés sur la période font l'objet d'un engagement financier donné par la société. Du fait de sa nature, cet engagement n'est pas valorisé en euros et il est simplement fait mention du volume horaire acquis par les salariés à la date de clôture et non demandés par ces derniers.

Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Financement

L'association Naître et Devenir n'émerge plus au BICCS depuis le 1er janvier 2011. Elle reçoit désormais des financements en dotation hospitalière (Accompagnement à la contractualisation).

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avais, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	1 811
Autres engagements donnés :	
Heures acquises par les salariés au titre du DIF à la date de clôture	148 heures
<b>Total (1)</b>	<b>1 811</b>

<p><i>(1) Dont concernant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les dirigeants</li> <li>- les filiales</li> <li>- les participations</li> <li>- les autres entreprises liées</li> </ul> <p><i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i></p>	
---	--

Engagements reçus	Montant
-------------------	---------

<b>Total (2)</b>	
------------------	--

<p><i>(2) Dont concernant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les dirigeants</li> <li>- les filiales</li> <li>- les participations</li> <li>- les autres entreprises liées</li> </ul> <p><i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i></p>	
---	--

Engagements réciproques	Montant
-------------------------	---------

<b>Total</b>	
--------------	--

**TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS**

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Écarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	17 809			17 809
Report à nouveau	11 132	9 213	11 257	9 088
Résultat de l'exercice	9 213	12 811	9 213	12 811
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Écarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>Total</b>	<b>38 154</b>	<b>22 024</b>	<b>20 470</b>	<b>39 708</b>

Note 1 :

La comptabilisation des subventions de fonctionnement de l'exercice 2010 a été établie en fonction des éléments suivants :

- Versement des 1er et 2nd semestre 2010
- Report de crédits 2008

Note 2 :

Le solde de report à nouveau à la fin de l'exercice est composé d'un report à nouveau débiteur d'un montant de 4 425 Euros et de résultats sous contrôle tiers financeur créditeur pour un montant de 15 556.99 Euros (correspondant pour 15 515 Euros à l'"excédent FIQCS de l'année 2009" et pour 41.99 Euros à des résultats sous contrôle tiers financeur "autres").

**TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES**

I- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
ACTES DEROGATOIRES 2010	840	840	840		
REMPLACEMENT CONGE MATERNITE	4 500	4 500	4 500		
ACTES DEROGATOIRES 2011	600			600	600
<b>Total</b>	<b>5 940</b>	<b>5 340</b>	<b>5 340</b>	<b>600</b>	<b>600</b>

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
<b>Dons manuels</b>					
<b>Total</b>					
<b>Legs et donations</b>					
<b>Total</b>					
<b>Total</b>					

Note 1 :

Fonds dédiés :

Rubriques du passif qui enregistrent la partie des subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

## PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2011	31/12/2010
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	251	
<b>Total</b>	<b>251</b>	

## CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 265	5 697
Dettes fiscales et sociales	6 839	6 564
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
<b>Total</b>	<b>14 104</b>	<b>12 261</b>

## PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2011	31/12/2010
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>Total</b>		

Charges constatées d'avance	31/12/2011	31/12/2010
Charges d'exploitation	Néant	Néant
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>Total</b>		